

Approbation n° 23 – 517 du 15 décembre 2023

Société : CREDIT AGRICOLE FINANCEMENT DE L'HABITAT SFH

Supplément au prospectus de base approuvé à l'occasion d'un programme d'émission par offre au public et/ou d'admission d'obligations de financement de l'habitat pour un montant nominal maximum de 120.000.000.000 €.

Nota :

Le supplément fait référence au prospectus de base qui a reçu le numéro d'approbation 23-326 le 20 juillet 2023 et incorpore par référence certaines sections du rapport financier semestriel 2023 ainsi que le rapport d'examen limité des commissaires aux comptes.